

Les «quartiers» de Marie de Bourgogne dans l'armorial Gelre

Autor(en): **Jéquier, Léon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale**

Band (Jahr): **100 (1986)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les «quartiers» de Marie de Bourgogne dans l'armorial Gelre

par LÉON JÉQUIER

Le folio 112 recto de l'armorial Gelre montre l'un des plus anciens, sinon le plus ancien, tableau de quartiers d'ascendants que nous connaissions. Il date en effet de la première moitié du XV^e siècle. Au cours des décennies suivantes ces tableaux se sont généralisés surtout comme preuves de noblesse pour l'entrée dans les ordres de chevalerie ou les couvents¹. On en trouve aussi beaucoup sculptés sur des pierres tombales. Ils sont une source précieuse pour les héraldistes et les généalogistes.

Ces tableaux de quartiers sont répandus surtout dans les territoires de ce qui fut autrefois le Saint-Empire. Ils sont beaucoup plus rares ailleurs. Ceci provient de ce que les preuves de noblesse ne sont pas faites de la même manière : dans l'Empire, on doit prouver la noblesse de tous ses ancêtres, hommes ou femmes, sur 3, 4 générations ou même plus. En France, on se contente de quelques générations paternelles nobles, parfois avec leurs femmes ; dans certains cas, on demande aussi l'ascendance masculine de la mère².

Ce tableau des quartiers de l'armorial Gelre (fig. 1) montre, au centre, l'écu (GA 1676) de Marie de Bourgogne († 1463) fille de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, qui épousa (1406) Adolphe IV, duc de Clèves et comte de La Marck († 1448)³. Cet écu est mi-parti de deux écartelés. A droite : coupé Clèves (*de gueules à l'escarboucle fleuronnée d'or chargée en cœur d'un besant de sinople et brochant sur un écusson d'argent*) et La Marck (*d'or à la*

fasce échiquetée de trois tires d'argent et de gueules). A sénestre : coupé de Bourgogne moderne, ou plutôt d'Issu de France⁴ (*d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure composée d'argent et de gueules*) et Bourgogne (dit ancien) (*bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules*) avec, sur le tout, Flandre (*d'or au lion de sable*). Logiquement, la moitié sénestre du mi-parti devrait être la moitié sénestre de l'écartelé du duc, Issu de France-Bourgogne, donc Bourgogne sur Issu de France. Or, le peintre a fait le contraire et, en outre, l'écu sur le tout est bien coupé en deux

¹ KORN, H.E.: *Aufschwörungstafeln als heraldische Quelle*, communication au colloque de l'Académie internationale d'héraldique, Bruxelles, mai 1984.

² L.N.H. Chérin, *Abrégé chronologique d'édits... concernant le fait de la noblesse*, Paris 1788, nouveau tirage précédé d'une introduction de P. Durye, Paris 1974, donne p. XXIV et suivantes du «Discours préliminaire» quelques indications sur les preuves de noblesse dans les divers pays et p. 435 et suivantes une «Notice des différentes preuves de noblesse qui se font en France, avec l'indication de l'époque où elles doivent être remontées, ou du nombre des degrés ou quartiers qui les composent». On y voit que pour ce qui est français, on n'a besoin que de *degrés* ou d'*années* de noblesse ; pour ce qui est des anciens territoires d'Empire (Franche-Comté, Alsace, etc.) il faut des *quartiers*.

³ Marie et Adolphe eurent plusieurs enfants. L'aîné, Jean, devint duc de Clèves et épousa Isabelle (Elisabeth) de Bourgogne, petite-fille de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, frère puîné de Jean sans Peur. Leur postérité hérita ainsi de Nevers. L'une des filles de Marie épousa en 1440 Charles, duc d'Orléans, et fut la mère de Louis XII.

⁴ Le terme de «Bourgogne moderne», couramment utilisé, est erroné car Philippe le Hardi, fils puîné de Jean le Bon, roi de France, et premier duc de Bourgogne de la branche de Valois portait ce quartier seul avant de recevoir le duché de Bourgogne (1363). Voir H. PINOTEAU, *Héraldique capétienne*, T. III (non paginé) Paris 1956 et surtout F. SALET, *Histoire et héraldique, la succession de Bourgogne en 1361*, extraits des *Mélanges offerts à René Crozet*, Poitiers 1966.

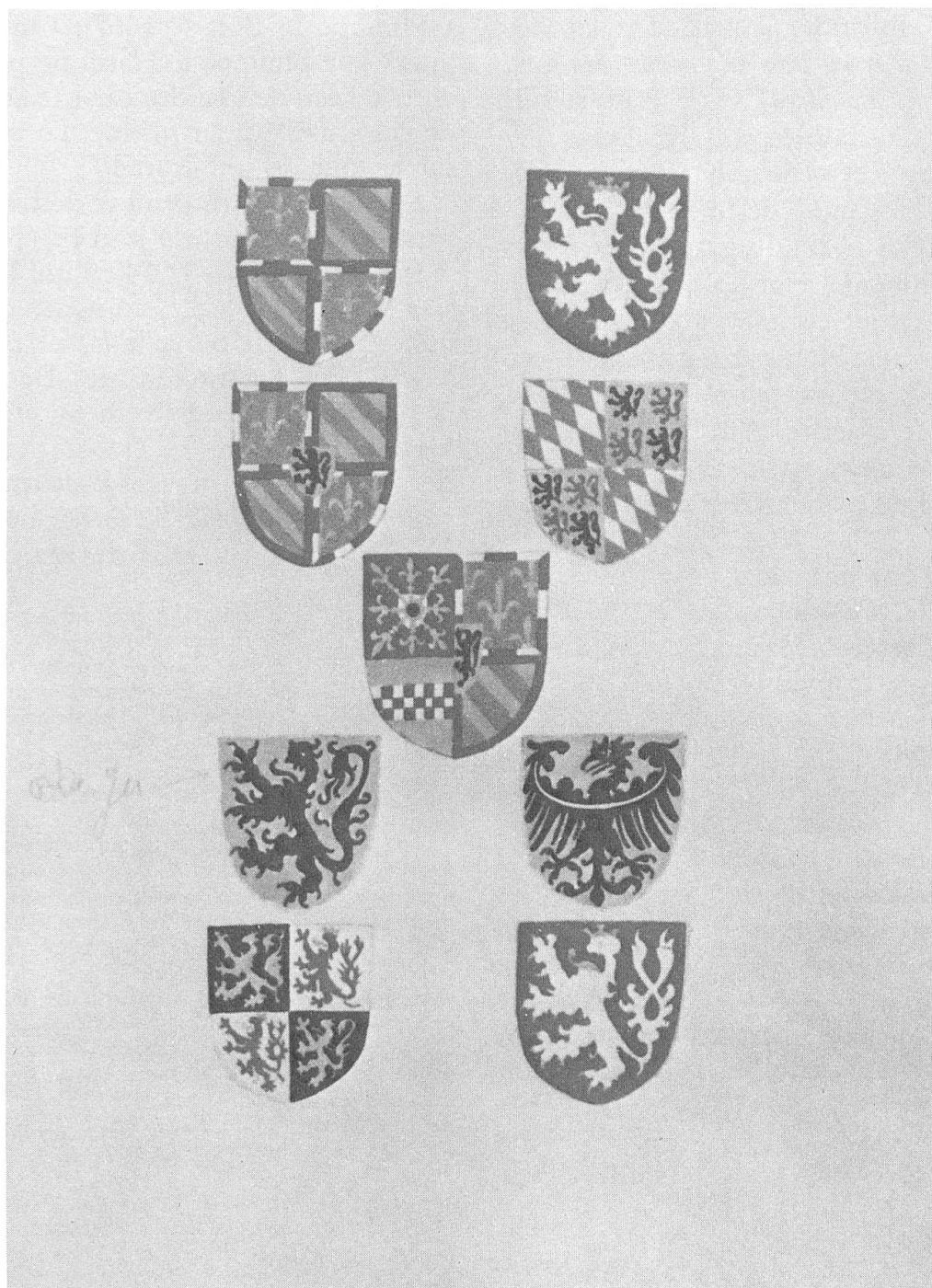


Fig. 1. Les quartiers de Marie de Bourgogne (Arm. Gelre f° 112 r).

mais porte le lion entier. Le mi-parti est ainsi très clair⁵.

Au-dessus et à gauche de cet écu principal figure celui (GA 1674) du père de Marie, Jean sans Peur († 1419), duc de Bourgogne et comte de Flandre par sa mère (écartelé: Issu de France et Bourgogne avec Flandre sur le tout).

A droite, nous trouvons l'écu (GA 1675) de la mère de Marie, Marguerite de Bavière. Cet écu est écartelé Bavière (*fuselé en bande d'argent et d'azur*) et

⁵ Plus tard on n'a pas hésité à couper les 2 écus en 2 moitiés sans autre précaution. On est arrivé ainsi à des réalisations peu claires: voir par exemple la figure 662 du MB.

Hainault-Hollande (*écartelé d'or au lion de sable et d'or au lion de gueules, les traits de partition manquant*)⁶. Elle était la fille d'Albert de Bavière, fils de Louis IV, Empereur, et de Marguerite de Hainault-Hollande, dernière de sa race.

L'écu (GA 1672) du grand-père paternel, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, est tout en haut, à gauche. Il est écartelé Issu de France-Bourgogne. L'écu (GA 1677) de sa femme, Marguerite, héritière de Flandre, Artois, etc., est *d'or au lion de sable, ici armé et lampassé de gueules*⁷. Il est placé sous l'écu principal, à gauche.

Sous l'écu principal, à droite, c'est l'écu (GA 1678) de la mère de Marguerite de Bavière, Marguerite de Silésie-Brieg qui se trouve. Il est *d'or à l'aigle de sable, les ailes et la poitrine chargées d'un filet d'argent*⁸.

Enfin, l'écu (GA 1679) de la mère de Marguerite de Flandre, Marguerite de Brabant, est tout en bas à gauche et porte *écartelé Brabant (de sable au lion d'or) et Limbourg (d'argent au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, couronnée d'or)*⁹.

Ce tableau de quartiers n'a, jusqu'ici, rien d'extraordinaire, sinon la disposition des écus et leur choix¹⁰:

4	37
2	3(6)
1	
5(10)	7(14)
11(22)	58

Les numéros étant ceux qui figurent sur l'arbre généalogique¹¹.

Le choix des écus paraît dicté par des questions d'héritage de la maison de Bourgogne, sauf celui de Silésie-Brieg qu'il était difficile d'éviter puisque c'est celui de la grand-mère maternelle de Marie. En effet, à la mort de Louis de Maele, comte de Flandre († 1384), son héritage passa à la fille Marguerite († 1405) et à son mari Philippe le Hardi († 1404) puis à Jean sans Peur († 1419) et

à Philippe le Bon († 1467). On remarquera que Philippe le Hardi ne porte pas encore l'écu de Flandre car c'était un fief de sa femme¹². Leur fils met l'écu au lion sur le tout de son écartelé¹³.

Les duchés de Brabant et de Limbourg passèrent à la mort de Jean III († 1355) à sa fille aînée Jeanne († 1405) qui les légua à sa nièce Marguerite, comtesse de Flandre. A la mort de celle-ci, ils passèrent à son cadet Antoine de Bourgogne († 1415) puis successivement aux deux fils de celui-ci, Jean IV († 1427) et Philippe († 1430), disparus sans postérité. Deux pages de l'armorial Gelre donnent leurs écus¹⁴. (fig. 2). Les deux duchés passèrent

⁶ Dans presque toutes les représentations de cet écartelé, les traits de partition manquent.

⁷ On voit ainsi que armé et lampassé d'un émail différent de l'animal n'a pas grande importance puisqu'il ne figure que lorsque celui-ci est de bonnes dimensions.

⁸ Il s'agit en réalité d'un croissant comme on le voit, entre autres, dans l'armorial de Donaueschingen (v. 1450) f° 55 r°.

⁹ Alors que armé et lampassé n'a qu'une importance faible (voir note 7), la couronne est très importante et ne manque pas, même sur une représentation de petites dimensions. Jean I, d. de Brabant avait acheté en 1283 le duché de Limbourg à Adolphe VIII († 1294), c. de Berg, fils aîné d'Adolphe VII († 1259), dont le frère, Valeran V († 1280) n'avait qu'une fille Irmgard († 1283). Elle avait épousé Renaud I, c. de Gueldres, qui prétendit hériter du duché de Limbourg. Ne se sentant pas assez fort, il céda ses droits à Henri III, c. de Luxembourg, qui les perdit, avec la vie, lors de la fameuse bataille de Wœringen (1288) (voir à ce sujet: Duc de LEVIS-MIREPOIX, *Le siècle de Philippe-le-Bel*, Paris 1954, p. 7-8.)

¹⁰ Dans l'armorial Le Breton (non encore publié, p. 65), il y a un autre tableau de quartiers de la même époque que celui étudié ici, celui d'Hector de Flavy, frère du trop fameux Guillaume († 1449), qui livra Jeanne d'Arc. Les écus y sont disposés de manière toute différente: sous l'écu d'Hector de Flavy, 16 écus sont disposés en 4 colonnes de 4, un trait vertical séparant les colonnes de gauche des ancêtres paternels, des colonnes de droite des ancêtres maternels. Mais, là aussi, l'ordre et le choix des ancêtres ne représentent pas les 16 quartiers, comme on pourrait le penser en voyant les tableaux de quartiers plus récents.

¹¹ Les numéros entre parenthèses sont ceux des pères.

¹² Le sceau de Marguerite de Flandre (1395) (CB 74) porte un écu en losange parti à dextre coupé d'issu de France et de Bourgogne, à sénestre Flandre.

¹³ Sceau de 1405 (CB 76).

¹⁴ F° 22 r° (GA 1754, 1755), deux écus, le 1^{er} écartelé: $\frac{1}{4}$ issu de France, 2 Brabant, 3 Limbourg; le 2^e avec la bordure des $\frac{1}{4}$ engrêlée. Il s'agit des écus d'Antoine et de son fils aîné Jean ou, plus probable-

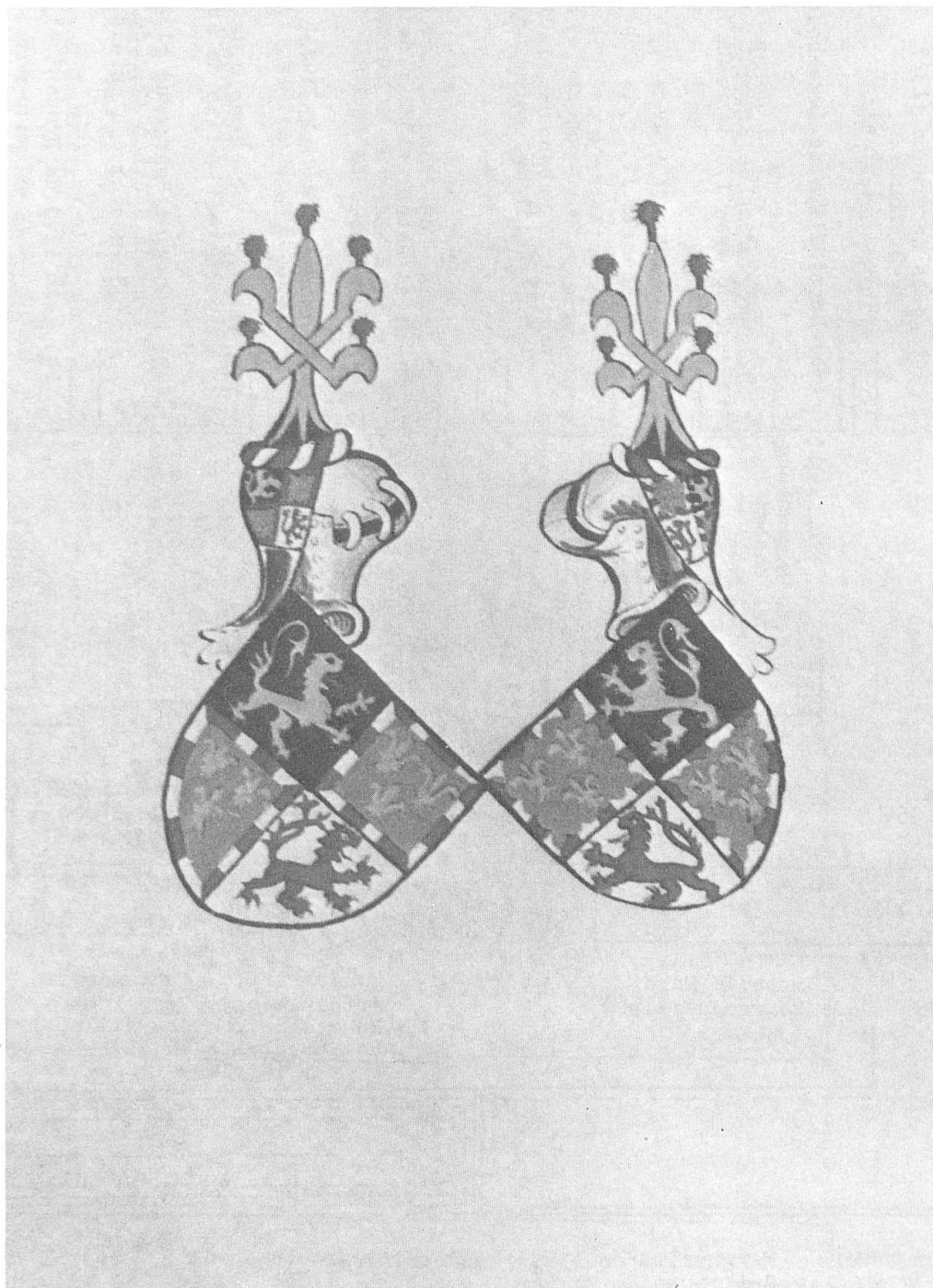


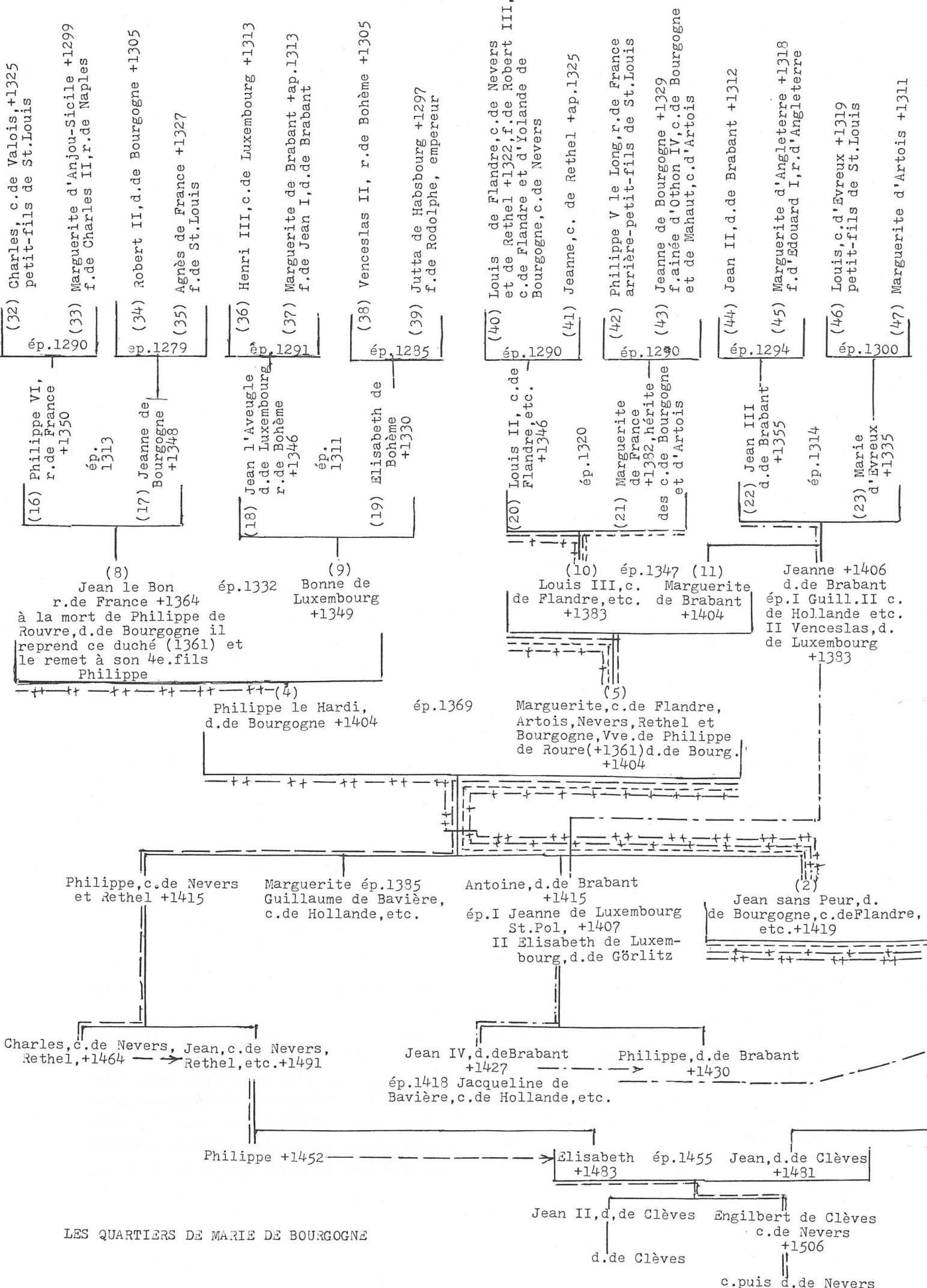
Fig. 2. Jeu de Bourgogne duc de Brabant et son frère Philippe (Arm. Gelre f° 22 r).

ensuite à Philippe le Bon qui en prit les armes et portait écartelé: $\frac{1}{4}$ Issu de France, 2 parti Bourgogne-Brabant, 3 partiment, de ceux de Jean et de son frère Philippe, car Jean (né 1403) était bien jeune à la mort de son père à Azincourt (1415). Les f°s 77 v° et 121 r° (GA 1687) donnent ce même écu à la bordure engrêlée en tête d'une série de partisans du duc de Bourgogne, surtout brabançons.

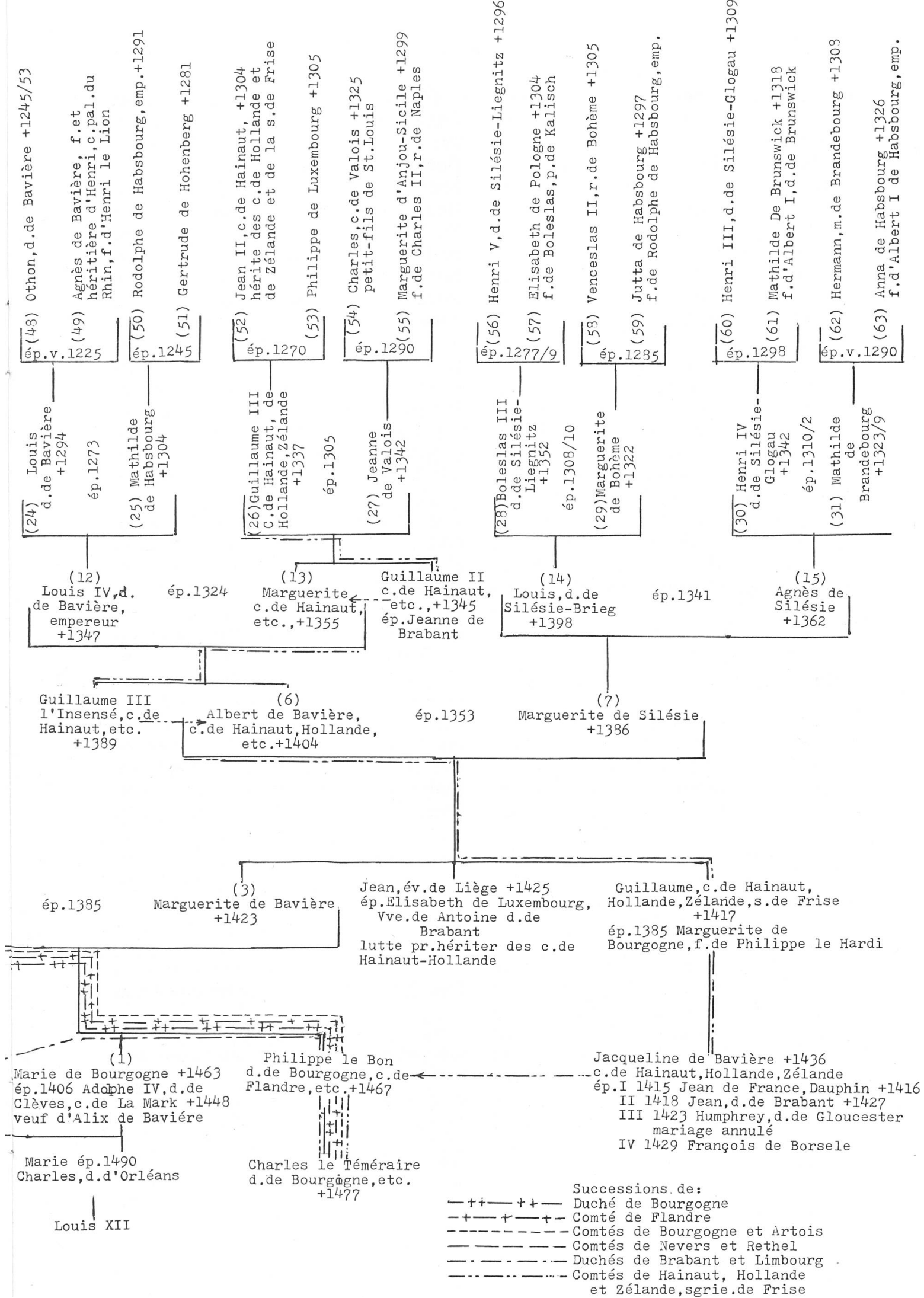
¹⁵ Sceau de 1460 (CB 80) et nombreux autres documents.

Bourgogne-Limbourg, sur le tout Flandre¹⁵.

Les comtés de Hainault et de Hollande (et de Zélande avec la seigneurie de Frise) eurent un sort plus agité. A la mort sans enfant de Guillaume II († 1345), sa sœur Marguerite († 1356) lui succéda. Elle avait épousé (1324) l'empereur Louis IV de Bavière († 1347) qui était veuf de



LES QUARTIERS DE MARIE DE BOURGOGNE



Béatrix de Glogau († 1323). Marguerite céda ses comtés en 1349 à son fils aîné Guillaume l'Insensé qui lui créa les pires difficultés. Il lui succéda tout de même, mais fut rapidement enfermé pour folie (1357). Son cadet Albert († 1404) eut d'abord seulement le titre de Ruwart (lieutenant) des comtés, puis succéda à son frère († 1389). Son fils aîné Guillaume III († 1417) lui succéda. Il avait épousé (1385) Marguerite fille de Philippe le Hardi, dont il n'eut qu'une fille, Jacqueline († 1436), comtesse de Hainault et de Hollande. La vie de celle-ci ne fut pas calme. Elle épousa successivement en 1415 le Dauphin Jean († 1416) fils de Charles VI, roi de France, en 1418 Jean IV de Bourgogne, duc de Brabant, en 1423 Humphrey, duc de Gloucester, avant de divorcer. Ce mariage fut cassé par le pape Martin V en 1429.

Philippe le Bon l'obligea à le nommer son Ruward dans ses comtés et son héritier. En 1432, elle convola pour la quatrième fois avec François de Bortelen, gouverneur de Hollande. Du coup, Philippe le Bon s'empara des comtés (1433) mais n'introduisit pas leurs armoiries dans les siennes. Est-ce parce qu'il n'était pas trop sûr de ses droits, Albert de Bavière ayant d'autres enfants que Guillaume et Marguerite? Charles le Téméraire, fils de Philippe, non plus que ses successeurs ne portèrent pas les armes de Hainault-Hollande dans leur grand écu. Les écus séparés de ces comtés et de celui de Zélande, avec ceux d'autres possessions, accompagnent parfois les grandes armoiries.

Mais deux écus de notre tableau de quartiers restent à expliquer. Ce sont ceux du roi de Bohême: *de gueules au lion d'argent à la queue fourchée et passée en sautoir, couronné d'or*. Si on remonte dans la généalogie du père et de la mère de Marie de Bourgogne, on trouve deux filles de Venceslas II († 1305), dernier roi de Bohême de la dynastie des Premyslides.

L'aînée, Elisabeth, avait épousé Jean l'Aveugle (né en 1296, † 1346 à Crécy), duc de Luxembourg et, par elle, roi de Bohême. Leur fille, Bonne de Luxembourg († 1349) épousa (1332) Jean le Bon, roi de France. Philippe le Hardi était leur quatrième fils. Jean l'Aveugle porte dès 1310 écartelé Bohême-Luxembourg (*burelé d'argent et d'azur au lion de gueules couronné d'or, brochant*)¹⁶, mais ne porte pas Bohême seul. Le sceau de Bonne, duchesse de Normandie, donc avant la mort de Philippe VI († 1350) porte un écu parti de France et d'un coupé Bohême-Luxembourg¹⁷.

L'autre fille de Venceslas II, Marguerite († 1322) épousa (1308/10) Boleslas III, duc de Silésie-Liegnitz († 1352). Leur fils, Louis I, duc de Silésie-Brieg († 1398) avait épousé (1312/21) Agnès de Silésie-Glogau († 1362). Leur fille Marguerite († 1386) avait épousé (1363) Albert de Bavière, comte de Hainault et de Hollande († 1404) et fut ainsi la grand-mère maternelle de Marie de Bourgogne.

L'arbre généalogique¹⁸ montre l'ensemble de ces relations, ainsi que le passage des principautés des Pays-Bas dans la maison de Bourgogne. Il montre aussi que le roi de Bohême (38), (58), est un ancêtre plus lointain que le roi de France, Jean le Bon (8) et que l'Empereur, Louis IV de Bavière (12). Il se trouve à la même génération qu'un autre empereur, Rodolphe de Habsbourg (50) et il est moins puissant et moins illustre que ceux-ci. Pourquoi donc figure-t-il ici?

On peut envisager quelques hypothèses pour résoudre cette question: les armoiries avaient trop d'importance, à l'époque¹⁹, pour que le peintre du tableau

¹⁶ A. Lux. 35.

¹⁷ PINOTEAU, H.: *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, Paris 1982, p. 43, qui ne donne pas la référence de ce sceau.

¹⁸ Cet arbre généalogique est tiré essentiellement de W. K. PRINZ VON ISENBURG, *Stammtafeln zur Geschichte der europäischen Staaten*, devenu par la suite *Europäische Stammtafeln*, complété par PA I et II et par l'*Art de vérifier les dates*.

¹⁹ Voir F. SALET, *op. cit.* note 3.

de quartiers y ait mis n'importe quoi à sa fantaisie.

La première hypothèse se basait sur l'ambition bien connue de Philippe le Bon, frère de Marie. Aurait-il eu quelque prétention sur le trône de Bohême et les quartiers de Marie auraient-ils été copiés sur ceux de son frère? J'y ai pensé à cause des troubles (Hussites) et de l'instabilité dynastique (Ladislas-le-Posthume, Georges Podiebrad) par lesquels passait la Bohême.

M. Jean Richard, professeur à l'Université de Dijon et spécialiste de l'histoire des grands ducs de Bourgogne, que je remercie ici, ne pense pas que cette hypothèse soit réaliste, les études de P. Bonenfant²⁰ ayant démontré que Philippe le Bon n'était pas, comme on l'a dit, à la recherche d'une couronne royale, quelle qu'elle fût, mais qu'il fut présenté par les négociateurs impériaux. Le projet de ceux-ci le séduisit un moment dans la perspective de la résolution d'un problème bien précis: celui de ses fiefs impériaux Brabant, Hainaut, Hollande, Luxembourg... et de la «légalisation» de sa situation de fait. Philippe le Bon fit bien des déclarations de guerre contre les Hussites, mais elles restèrent platoniques. Pour la couronne de Bohême, il était plutôt sur la défensive, car Ladislas-le-Posthume était l'un de ses plus redoutables compétiteurs au duché de Luxembourg. Il cherchait plutôt à trouver un terrain d'accord avec lui²¹.

On ne peut d'autre part imaginer une prétention du duc de Clèves sur le royaume de Bohême: malgré sa belle alliance avec la plus importante maison princière d'Occident, il était trop petit seigneur pour cela²².

Autre hypothèse: Wenceslas II «fut un roi bon et pieux et on a même envisagé de la canoniser»²³. Est-ce que ces écus de Bohême voudraient rappeler la proximité généalogique d'un presque saint? On peut en douter, car Saint Louis, s'il est plus éloigné de deux générations, figure

quatre fois parmi les ancêtres du père de Marie, une fois dans ceux de la mère. On pourrait cependant admettre la validité de cette hypothèse si on retrouvait trace de démarches faites pour la canonisation de Wenceslas au début du XV^e siècle. Les archives du Vatican ne faisant pas de recherches pour les privés, le professeur Ivan Hlaváček, de Prague, m'a informé, ce dont je le remercie, qu'il n'y a jamais eu de démarches pour cette canonisation²⁴. Il faut donc aussi abandonner cette hypothèse.

Voici une autre idée:

Il se pourrait que le personnage qui a composé les quartiers de Marie de Bourgogne ait estimé que les fleurs de lis de France étaient assez représentées par deux écus pour écarter celui de Jean le Bon et retenir celui de sa femme, Bonne de Luxembourg²⁵. Comme elle était fille du roi de Bohême, il a préféré l'écu royal à celui du duché, peut-être en raison même des contestations sur la propriété de celui-ci²⁶.

²⁰ BONENFANT, P.: *Le projet d'érection des Etats bourguignons en royaume en 1447*, in «Le Moyen Age», XLV, 1935.

²¹ La transmission du duché de Luxembourg à cette époque est compliquée (voir A. Lux., p. 37 et suivantes). On retiendra seulement qu'Elisabeth de Luxembourg, d. de Görlitz († 1451) (veuve d'Antoine de Bourgogne, d. de Brabant † 1415, et de Jean de Bavière, ex-évêque de Liège † 1425) reçut l'engagement du duché dès 1411 et transféra ses droits à Philippe le Bon en 1443. Celui-ci s'empara du duché en 1462.

²² L'étude de l'ascendance d'Adolphe de Clèves montre qu'il ne descend pas des derniers Prémyslides, rois de Bohême (voir note 18 pour les sources).

²³ MORERI.

²⁴ Les Cisterciens, très amis de Wenceslas II qui avait fondé leur couvent de Königsaal-Zbraslav, au sud de Prague, ont consacré beaucoup de place et d'intérêt aux actions de ce roi et aux miracles qui s'étaient produits sur sa tombe (indication du professeur I. Hlaváček), ce qui explique la mention de MORERI.

²⁵ Cette hypothèse a été suggérée par le professeur Pierre Gras, que je remercie ici. Il faisait un rapprochement avec le tombeau de Philippe Pot (M. PRINET, *La décoration héraldique du tombeau de Philippe Pot*, Bull. Soc. Nat. des Antiquaires de France, 1930, p. 161-170) où le décorateur des écus portés par les pleurants a représenté deux fois le même écu, celui des Pot, alors que l'un de ces écus aurait dû porter les armes des Anguisola, mère de la grand-mère de Philippe Pot.

²⁶ PA I 106 donne à Bonne l'écu de Bohême seul et non un écartelé Bohême-Luxembourg.

De même, on peut imaginer que le peintre des quartiers n'a pas estimé utile de mettre Bavière seul (le grand-père de Marguerite de Bavière). Il n'a pas non plus voulu représenter cet ancêtre par l'aigle d'Empire qui n'est pas l'emblème familial, mais celui d'une fonction publique.

Enfin, il est compréhensible qu'on ait préféré la grand-mère paternelle de Marguerite de Silésie, à son grand-père maternel puisqu'on avait déjà un écu Silésie. L'épouse de celui-ci, une fille du marquis de Brandebourg, était moins noble que la fille du roi de Bohême.

Il semble que cette hypothèse soit plausible et corresponde bien à l'esprit dans lequel on considérait les armoiries à cette époque. Dommage seulement qu'elle ne nous permette pas de préciser la date de ces quartiers entre le mariage de Marie (1406) et sa mort (1463) (ou celle de son mari en 1448?). Le style des

écus est plus proche de celui de l'armorial universel (vers 1390-1400) que de celui des additions postérieures des folios 22 recto (1415-27) et 23r (après 1432). Je pense donc qu'on peut dater ces quartiers de 1410 environ. Aurai-ils été faits pour le mariage de Marie?

Abréviations :

- A. Lux: J. C. Loutsch, *Armorial du pays de Luxembourg*, Luxembourg 1974.
CB: A. Coulon, *Inventaire des sceaux de Bourgogne*, Paris 1912.
GA: P. Adam, *L'armorial universel du héraut Gelre (1370-1395)*, tirage à part des AHS, Neuchâtel 1971.
MB: D. L. Galbreath, L. Jéquier, *Manuel du blason*, Lausanne 1977.
MORERI: L. Moreri, *Le grand dictionnaire historique...*, 5 vol. + 3 vol. de supplément, Bâle 1731-45.
PA: P. Anselme, *Histoire de la maison royale de France...*, 9 vol., Paris 1726-33.

Les figures 1 et 2 sont faites d'après le fac-similé du manuscrit dû à V. Bouton pour illustrer son édition de l'armorial Gelre.

Adresse de l'auteur: M. Léon Jéquier, 5, rue Robert-de-Traz, 1206 Genève.

*L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'Archivum Heraldicum.
Tous droits réservés.*

Archivum Heraldicum ist für die hier vertretenen Meinungen der Autoren nicht verantwortlich.
Alle Rechte vorbehalten.

*L'opinione degli autori non impegna la responsabilità di Archivum Heraldicum.
Tutti i diritti riservati.*